



35C02

Lac Papitukaaq

Légende

Carte des titres miniers

Statut:
 A-Actif, S-Suspendu, K-En renvoi, Y-Proposition de conversion
 D-Terrain visé par une demande de désignation, E-Exploité
 B-Abandonné, N-Réfusé de renouveler, Z-Désistement, R-Révoqué
 P-En attente de renouvellement, U-Réfusé

Statut:
 A-Actif, S-Suspendu, K-En renvoi, D-En demande, E-Exploité
 N-Réfusé de renouveler, Z-Désistement, R-Révoqué, B-Abandonné, U-Réfusé

Statut:
 A-Actif, S-Suspendu, K-En renvoi, D-En demande, E-Exploité
 N-Réfusé de renouveler, Z-Désistement, R-Révoqué, B-Abandonné, U-Réfusé

Statut:
 A-Actif, S-Suspendu, K-En renvoi, D-En demande, E-Exploité
 N-Réfusé de renouveler, Z-Désistement, R-Révoqué, B-Abandonné, U-Réfusé

Statut:
 A-Actif, S-Suspendu, K-En renvoi, D-En demande, E-Exploité
 N-Réfusé de renouveler, Z-Désistement, R-Révoqué, B-Abandonné, U-Réfusé

Substance extraite

A-Argent, B-Sable de silice, C-Or, D-Craie, E-Mica de silice, F-Or, G-Or, H-Argent, I-Indium, J-Tungstène, K-Plomb, L-Argent, M-Moraine, N-Terre noire, O-Argent, P-Pierre concassée, Q-Argent, R-Pierre concassée, S-Sable, T-Toute

Statut du site d'extraction
 C1-Ouvert sous conditions, C2-Ouvert, F1-Fermé, N1-Non autorisé, T1-En traitement

Contrainte à l'activité minière

Contrainte majeure

Territoire réservé à l'État ou soustrait au jalonnement, à la désignation sur carte ou par l'effet d'une autre loi
 Périmètre urbain
 Territoire soustrait au jalonnement et à la désignation sur carte par arrêté ministériel
 Territoire où le droit de jalonner et de désigner sur carte est temporairement suspendu
 Territoire faisant l'objet d'un renvoi au ministre
 Territoire incompatible avec l'activité minière

Contrainte mineure

Territoire où l'exercice d'activités minières est assujéti aux conditions et obligations déterminées par le ministre
 Territoire faisant l'objet d'une étude par le ministre

Entente d'Eeyou Istchee Baie-James

Terrains de catégorie II
 Terrains de catégorie III

Entente Première Nation Abitibiwinini

Entente Pitagou

Entente de principe d'ordre générale (EPOG)

Nissinan de Besiamite, Essipk, Mashveulash, Nutashkuan

Frontières

Frontière internationale
 Frontière interprovinciale
 Frontière Québec-Terre-Neuve-et-Labrador (cette frontière n'est pas définitive)

Déclinaison moyenne approximative au centre de la carte en 1998 est de 30°28' avec une variation annuelle décroissante de 9,5".
 Système de référence géodésique North American 1983
 Projection UTM (Universal Transverse Mercator)
 ZONE 18
 48°30'00" Coordonnée géographique
 648000m E Coordonnée UTM, Zone 18

Echelle 1:50 000

0 1000 2000 3000 mètres

AVIS IMPORTANT

Le fond topométrique de cette carte est une compilation de différents levés et ne doit jamais être utilisé au même titre qu'un plan signé par un arpenteur-géomètre. D'autre part, la localisation des titres miniers n'a pas de valeur légale et ne peut être utilisée qu'à titre indicatif. En conséquence, le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles décline toute responsabilité pouvant résulter de l'utilisation de cette carte et ne garantit aucunement l'exactitude des données qui y sont exprimées.

